

20^c.

Journal du Lot

20^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

| | | | |
|---------------------------------|----------|-----------|--------|
| | 3 mois | 6 mois | 1 an |
| LOT et Départements limitrophes | 9 fr. | 16 fr. 50 | 30 fr. |
| Autres départements | 9 fr. 50 | 17 fr. 50 | 32 fr. |

TÉLÉPHONE 31

COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

| | |
|--|----------|
| ANNONCES JUDICIAIRES | 1 fr. 50 |
| ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace) | 1 fr. 50 |
| RÉCLAMES 3 ^e page | 2 fr. 50 |
| » 2 ^e page | 4 fr. » |

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Vertueuse indignation des Américains et des Anglais contre les sous-marins, arme déloyale et sauvage ! Quelle est cette hypocrisie et quelle chimère de vouloir imposer des lois à la guerre ? Pour détruire la barbarie, c'est la guerre elle-même qu'il faut proscrire ! — Un incident entre la municipalité de Limoges et l'administration centrale.

Les délégués américains et anglais, à la Conférence de Londres, se sont écriés :

— Oh ! surtout, pas de sous-marins ! Épargnez-nous cette honte, cet outrage à la pudeur des nations civilisées, cette hideuse violation du droit des gens !... Nous ne sommes pas des barbares. Tuons honnêtement, massacrions avec honneur et noyons les gens suivant les règles de la politesse et de la civilité ! Parlez-nous de l'obus de 305 qui arrive de 30 kilomètres, de la bombe aérienne qui tombe du haut du ciel, de la mine sous-marine qui flotte entre deux eaux !... Voilà des procédés loyaux, des moyens chevaleresques de détruire un navire et d'envoyer son équipage au fond de la mer. Voilà comme on tue quand on sait vivre !... Nous allons même jusqu'à admettre la torpille lancée par un torpilleur de surface. Mais attaquer un navire, un pauvre petit cuirassé de 20.000 tonnes, avec une vitaine et sournoise torpille de sous-marin ! Oh ! fi ! pouah ! C'est *schocking*, c'est sauvage et c'est lâche !...

Sans manquer au respect dû à ces hauts personnages nous pouvons bien leur dire qu'ils se f... du public. Nous pensions qu'après l'expérience de la dernière guerre on en avait fini avec ces hypocrites balivernes et ces sinistres boniments...
La guerre humanitaire !
La tuerie philanthropique !
La famine généreuse !
Pourquoi pas la peste hygiénique, le choléra sanitaire, la tuberculose régénératrice et le cancer reconstituant !...

Il n'y a pas deux façons de faire la guerre : l'une belle et l'autre affreuse. Il n'y a pas deux manières de massacrer et de détruire : l'une bonne et l'autre méchante.

On ne peut concilier la guerre avec l'honneur, la loyauté, l'esprit chevaleresque ! Il faut choisir entre elle et ces belles choses, qui en sont le contraire. Là où il y a celles-ci, il ne saurait y avoir celle-là.

N'essayez pas de nous montrer le coup avec ces histoires de guerre civilisée, réglementée et légalisée. On sait de quoi il retourne et que déclarer la guerre c'est renier la civilisation, c'est retourner à la sauvagerie. Mais une sauvagerie civilisée, perfectionnée par la science et rendue mille fois plus malfaisante que l'innocente et simple sauvagerie des sauvages !... On ne se sert plus de flèches empoisonnées ! Fi donc !... On lance des nappes de gaz ! Voilà notre progrès, car nous ne sommes pas des barbares !...

Dans le fond, rien n'est changé. Aujourd'hui comme autrefois le but de la guerre c'est la victoire et pour l'obtenir il s'agit d'être le plus fort, non pas le plus juste. Pour réaliser ce programme vous savez bien ce qu'on ferait de vos « lois de la guerre » ! Vous savez bien que tous ces beaux règlements sont des chiffons de papier qui seraient emportés comme une feuille dans l'ouragan !
Nul n'en peut douter ! Dès le début d'un nouveau conflit on se ruerait de part et d'autre au massacre général, à la destruction de tout, par tous les moyens, et les meilleurs seraient les plus terribles...
Si donc vous voulez proscrire la barbarie, c'est la guerre qu'il faut détruire. Car la barbarie est dans la guerre comme l'air est dans les poumons. Elle lui est indispensable et l'on ne peut pas plus la concevoir sans cela qu'on ne peut imaginer un tigre en chasse dans la jungle sans ses griffes et ses crocs !...

Mais pourquoi ne proposerait-on pas aux Américains et aux Anglais un bon moyen d'arriver à la suppression de nos sous-marins, lequel consisterait tout simplement à supprimer leurs cuirassés ? C'est l'existence de ceux-ci qui rend nécessaire la présence de ceux-là. Et la cause ayant disparu, l'effet ne saurait subsister !...

Il s'est produit à Limoges un con-

Informations

A la Chambre
La Chambre, dans la séance de l'après-midi de jeudi, a continué la discussion de la loi de finances.
M. Lamoureux dit que la politique financière du Gouvernement manque de précision. La France paie des impôts plus que tous les autres pays.
M. Landry demande la réduction des charges fiscales. M. Chabran dit qu'il faut approfondir la question de la monnaie. La circulation est passée de 59 à 63 milliards et il en résulte une hausse des prix.
La suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

M. Planche pose une question au garde des Sceaux, sur l'interprétation donnée par ses services au 9^e alinéa (nouveau) de l'article 6 de la loi du 30 juin 1929 sur les loyers. Il parle en faveur du titulaire de la carte de combattant, pour qu'il ne puisse pas être expulsé par son propriétaire.
Après réponse du garde des Sceaux, l'incident est clos.

Les accords de La Haye au Reichstag
Le Reichstag a discuté de l'acceptation des accords de La Haye.
M. Heusch déclare repousser le plan Young.
M. Wirth, ministre des territoires occupés, répond à M. Heusch, de l'opposition nationaliste.

De ses déclarations, il résulte que le plan Young a été accepté parce qu'il a définitivement supprimé l'état de choses créé par le traité de Versailles.
Le docteur Quat, député nationaliste, essaie ensuite de réfuter les déclarations du docteur Wirth.

A la fin du débat, le docteur Moldenhauer, ministre des finances, fit un exposé des pourparlers de La Haye, et notamment de ses entretiens avec M. Snowden. Il déclara que le plan Young présente une amélioration sensible de la situation actuelle.
Le docteur Moldenhauer a terminé en disant que le monde hocherait la tête si l'Allemagne manquait l'occasion d'améliorer sa situation pour retomber dans l'incertitude.

A la Conférence navale
Dans l'entrevue que MM. Tardieu et Briand ont eue, avec M. Mac Donald, ils ont poursuivi la discussion engagée sur les chiffres de tonnage global et par catégories, que réclame la délégation française.

La France a, dès à présent, considérablement réduit ses armements navals, suivant le statut naval de 1912. La flotte française aurait été de 1.150.000 tonnes si la guerre de 1914 n'avait détruit ou empêché de construire beaucoup d'unités.
Notre programme actuel, en cours de construction, porterait notre flotte à 800.000 tonnes en 1943.
La convention envisagée par la Conférence devant s'appliquer aux cinq prochaines années, notre flotte atteindra en 1937, aux termes de l'accord en préparation, environ 725.000 tonnes.

Au Maroc
Une « djemma » des Ait-Saïd ou Ichou, fraction dissidente des Ait-Atta, de la région d'Ouauzert, parlant au nom de 250 familles, s'est présentée le 7 février au bureau de Béné-Mellal pour offrir sa soumission.
Celle-ci a été acceptée sous certaines conditions propres à nous garantir la fidélité de ces nouveaux ralliés. En échange, les Ait-Saïd auront droit d'accès aux souks d'Ouauzert et de Béné-Mellal et pourront, en cas d'agression des fractions dissidentes voisines, compter sur notre aide et notre protection.
Il convient de cette soumission. C'est la première fois qu'une tribu de montagne berbère de Tadia, demande l'aman sans y être contrainte par la force.

Les troubles aux Indes
Un vaste mouvement de révolte se dessine contre Nadir Khan. Ce mouvement est organisé par la tribu des Shin.
« Grande perplexité. Chacun de ces hommes disait à la femme : « Je ne vous connais pas ! » L'un de bonne foi, l'autre de mauvaise foi, évidemment.
« Quel était le véritable genre ? Le roi Salomon se recueillit quelques instants et, selon la jurisprudence qui lui avait déjà réussi, commanda d'apporter un grand sabre pour partager en deux le corps de la femme. Mais au moment où l'épuyer tranchant allait faire son office, un des deux hommes s'écria : « Non non, c'est trop inhumain ! » tandis que l'autre disait : « Mais c'est une solution... »
« Salomon s'approcha de ce dernier, lui mit la main sur l'épaule et lui dit : « Tu es le véritable genre ! »
« Et il lui attribua la belle-mère en culter.
« A vous, TRISTAN BERNARD.

Informations

En Indo-Chine
Un attentat avait été commis à Yen-Bay et une agression avait eu lieu contre le poste de police de Hung-Hoa. Pour empêcher l'envoi de troupe un coup de force a été organisé par des révolutionnaires civils à Hanoi, avec la complicité de tirailleurs.
Des bombes ont été jetées en différents endroits de la ville d'Hanoi. Il n'y a eu peu de victimes et les dégâts sont insignifiants.
Un calme absolu règne dans toutes les autres provinces du Tonkin et les autres pays de l'Indo-Chine.
Le gouverneur général et le général commandant supérieur se sont rendus à Yen-Bay pour assister aux obsèques des victimes de l'attentat.

EN PEU DE MOTS.
— Un chauffeur de taxi, à Compiègne, Jean Bourzeix, né à Bort (Cortèze), a été assassiné par 2 jeunes gens, qui l'ont, ensuite, dévalisé. Ils ont été arrêtés.
— L'enquête faite au sujet de la disparition du général russe Koutepoff n'a encore donné aucun résultat.
— La Cour d'assises des Alpes-Maritimes a condamné aux travaux forcés à perpétuité le commandant du bureau de recrutement de Nice, nommé Turc, inculpé d'attentat sur ses deux fillettes.
— L'aviateur Edouard Albert s'est élevé, en avionnette, à 8.000 mètres d'altitude.
— On annonce le prochain mariage de la princesse Marie-Christine d'Espagne avec le prince Nicolas de Roumanie.

NOS ÉCHOS
Mariée !... Best love !
On se plaint, en France, on n'a d'ailleurs, pas tort, des formalités qu'impose notre législation pour se marier.
Il n'en est pas de même en Amérique et, peut-être même est-on allé, là-bas, à l'excès contraire.
Exemple : une jeune fille, Miss Margaret Couzens, fille d'un sénateur des États-Unis, sort le matin à 9 heures pour aller, dit-elle, faire un peu de footing au parc voisin.
Une demi-heure après un « petit bleu » : « Mariée avec Williams Jeffrey Cheung, partons Lake City ; best love ».
Et voilà.
Interviewé, le sénateur Couzens a déclaré qu'il attendait un coup de téléphone de sa fille pour avoir des précisions.
Il y a, croyons-nous, en France quelques papas qui trouveraient le procédé un peu « expéditif ».

Cruelle épreuve.
C'est un grand enterrement de première classe. M. X... vient de conduire à sa dernière demeure sa femme Mélanie qui pendant vingt ans de ménage lui a rendu la vie insupportable.
La dernière pelletée de terre vient de tomber sur le cercueil. M. X..., enfin seul, se dirige vers la file des voitures. L'ordonnateur des pompes funèbres s'élança à sa rencontre et lui ouvre la portière d'un superbe landau.
Mais M. X... recule épouvanté. Il vient de reconnaître, déjà installée, sa redoutable belle-mère...
— Je monterai dans une autre voiture, déclare-t-il.
— Mais, monsieur, c'est impossible, s'écrie douloureusement l'ordonnateur. Toutes les voitures du cortège sont occupées et vous ne pouvez monter ailleurs que dans celle-ci, réservée à la famille...
— Enfin, je veux bien, consent M. X..., mais vous me gîtez toute ma journée !...

Ingénuité.
Elle entre chez son libraire habituel, celui à qui elle commande régulièrement les ouvrages « pouvant être mis entre toutes les mains », dont elle fait sa seule lecture. Le commis s'avance, empressé :
— Mademoiselle ?
— Je voudrais un livre... euh !... un livre pour mon neveu qui a la jambe cassée...
— Un livre... naturellement... un livre très moral ?
— La bonne vieille fille a un sourire indulgent, et :
— Oui, oui, mais pas trop : il est maintenant en pleine convalescence.

FAÇONS DE VOIR ET MANIÈRES DE PENSER

DANS QUEL PAYS LES CITOYENS SONT-ILS LE PLUS RICHES D'OR ?

Voici un petit jeu de société inoffensif, instructif et intéressant... Assemblez vos amis, faites-les asseoir en rond et demandez-leur d'un air innocent :

— Quel est le pays possédant le plus d'or par tête d'habitant ?
— Tous vous répondront en chœur : — Parbleu ! l'Amérique...
— Alors, faites payer à tous un gage, parce que tous se trompent. Et expliquez-leur ensuite ce qui suit :
Évidemment, les États-Unis disposent aujourd'hui du plus grand stock d'or du monde, puisque, d'après les chiffres indiscutés et indiscutables du Federal Reserve Board, ce stock dépasse 3 milliards de dollars, soit plus de 75 milliards de francs. Ensuite vient la Banque de France, dont le stock, double de celui d'avant-guerre, avoisine aujourd'hui 43 milliards de francs. Après, en troisième ligne, arrive le stock de la Banque d'Angleterre, lequel n'est que de 17 milliards de francs. En quatrième ligne se présente le stock allemand de la Reichsbank, qui s'élève environ à 13 milliards de francs. Enfin, viennent les stocks italien, espagnol, japonais, etc., tous inférieurs à 10 milliards de francs.

Mais la richesse d'un pays, surtout quand on se sert de son or pour l'évaluer, ne doit pas s'apprécier seulement par rapport au volume quantitatif de cet or ; elle doit s'apprécier aussi par rapport au nombre de ses habitants, qui sont appelés à en profiter. Il en est, au fond, d'un pays comme d'une famille. A capital égal ou à revenu égal, une famille de trois personnes est sensiblement plus riche qu'une famille de dix personnes, car elle peut procurer à ses trois membres plus de confort et de jouissance que ne le peut, avec la même somme, l'autre famille à six dix membres.
Donc, si nous prenons les chiffres officiels des stocks d'or alignés plus haut et si nous les comparons avec les chiffres correspondants des populations, nous nous apercevons qu'ils prennent une signification toute différente. Que dis-je ? C'est plus fort encore : nous nous apercevons que les résultats sont complètement bouleversés.
Les États-Unis ont bien le plus d'or ; mais ils ont aussi le plus d'habitants. La France n'a pas la moitié de l'or américain ; mais elle n'a pas non plus les tiers des habitants des États-Unis. L'Allemagne, à quatre milliards près, a le même stock d'or que l'Angleterre ; mais ce stock se répartit entre un nombre plus considérable de citoyens. Bref, statistiques officielles en mains, nous trouvons que la France possède plus de 1.025 fr. d'or par habitant ; les États-Unis n'en possèdent que 695 par habitant ; l'Angleterre en a 390 par habitant ; l'Allemagne 217 à peine et l'Italie 128 environ. Aucune contestation n'est, par conséquent, possible.

Un peu de patience.
Dans une grande nécropole parisienne, deux invités, arrivés les premiers attendent l'enterrement d'un important personnage. Ils sont venus directement au cimetière parce que c'est plus près de chez eux... et ils voudraient déjà que tout finisse.
Mais le cortège n'arrive pas et voilà plus d'une demi-heure qu'ils sont là. Alors, ils s'informent auprès du portier du cimetière.
— Oh ! Messieurs, leur répond-il, s'ils ne se sont pas amusés en route, ils seront là dans cinq minutes.

Peu importe.
Madame s'est rendue au bureau de placement des « gens de maison » dans l'espoir d'y trouver une « perle ». Elle est soumise à une interrogation serrée de la part d'une charmante petite bonne qu'on lui a présentée :
— Madame a une voiture ?
— Mais oui, pourquoi ?
— Parce que, moi, je fais toutes mes courses en voiture.
— Voyons, ma fille, nous n'avons pas

de chauffeur : mon mari conduit lui-même.
— Oh ! Madame, ça ne me gêne pas !

Une excuse.
Un filou, profitant d'un incendie, vola une montre. Il est pris et passe en correctionnelle.
— Comment ! lui dit le président, vous volez des choses, je vous parlais d'un petit jeu de société à jouer en famille ou entre amis. Veillez à ce que, dans le cercle, il n'y ait ni de placeurs exotiques d'emprunts, ni de chercheurs nationaux d'impôts. Autrement, en fin de compte, c'est vous qui payeriez le gage... (Actualités).
Stéphane LAUZANNE.

Bon petit cœur !
Madame à sa cuisinière. — Vous savez, ma fille, chez moi on mange les restes.
— Oh ! madame peut être tranquille, je les lui garderai !

Au café.
— Patron, — crie Marius très fort, — patron, une fine Napoléon.
— Bien !. A propos, votre ami Jules a fait dire qu'il ne viendra pas.
— Ah !... Alors un café-crème.
LE LISEUR.

Chronique du Lot

Aux Agriculteurs

Les blés et les pluies d'hiver

Les blés vont nécessiter, cette année, des soins tout particuliers.

La longue, trop longue période de pluies que nous venons de subir a causé des dégâts importants dans les cultures de céréales. La perméabilité des sols n'a pas toujours été suffisante pour écarter la trop grande quantité d'eau tombée. Les terres sont restées, de ce fait, gorgées d'eau et les cultures s'y sont développées dans de mauvaises conditions, si bien qu'à l'heure actuelle la plupart des emblavures ont un enracinement défectueux, une végétation souvent chétive; il est à prévoir que le tallage sera faible. C'est surtout dans les terres fortes que les cultures ont mauvais aspect. Là, l'excès d'humidité a en outre provoqué la pourriture des tiges de nombreux pieds de blé.

Si les conditions du milieu ne sont pas améliorées, les rendements seront, cette année, certainement déficitaires.

S'il n'est pas possible à l'agriculteur d'agir sur les conditions atmosphériques, s'il ne peut pas remplacer la pluie par le beau temps, il peut du moins aider la plante à se développer en améliorant les conditions de milieu dans lequel elle vit.

Tout d'abord il lui faudra assurer au blé une végétation suffisante pour favoriser le tallage.

Le tallage qui consiste dans la multiplication des tiges est, en effet, une des conditions essentielles des bons rendements. Pour qu'il ait lieu, il est nécessaire que la plante trouve dans le sol les éléments nutritifs qui lui permettent d'émettre de nombreuses tiges, et qu'elle les trouve en quantité suffisante.

Tout le monde sait que l'azote est l'élément favorable par excellence à ce tallage. Or, les pluies incessantes, de cet hiver ont eu pour conséquence d'enfoncer dans le sol les éléments azotés qu'il pouvait renfermer, de les entraîner à une profondeur trop grande pour que les racines du blé, encore peu développées, toutes superficielles, puissent les atteindre et les absorber.

Dans ces conditions la plante ne trouvera pas à sa portée les éléments qui nécessitent son tallage. L'agriculteur doit donc les lui apporter le plus tôt possible et les lui donner au fur et à mesure de ses besoins. Ce résultat sera atteint par des *nitratages*, qui pour produire le maximum d'effets, devront être effectués de bonne heure et en plusieurs fois.

Il va sans dire que la dose convenable de nitrate à appliquer varie avec la nature du sol, avec la variété de blé, avec la quantité d'engrais phosphatés et potassiques employés, à l'automne, lors des emblavures, et enfin avec l'état actuel des cultures de blé.

Pratiquement, en se plaçant dans des conditions moyennes de culture, les nitratages produiront leurs meilleurs effets, en les exécutant de la façon suivante :

1. faire vers le 15 février une première application de nitrate de soude à la dose de 100 kgr. à l'hectare ;

2. faire une deuxième application à la même dose dans la deuxième quinzaine de mars.

Effectués ainsi de bonne heure ces nitratages éviteront que les blés ne prennent au printemps cet aspect jaune et souffreteux qui, hélas, se constate trop souvent dans nos régions, ils procureront, à ceux qui ont été anémiés par l'excès d'humidité, les éléments nécessaires pour les refaire et d'une façon générale, ils assureront aux cultures, pendant leur période active de végétation, qui se manifeste toujours au printemps, un développement normal en même temps qu'ils favoriseront le tallage.

L'action du nitrate de soude sera heureusement complétée par un hersage. Une deuxième opération qui s'imposera presque partout, cette année, c'est la destruction des mauvaises herbes. Beaucoup de cultures sont en effet, envahies par les ravenelles, les montardes, les renouettes, les vesces, les coquelicots, etc... Ces ennemis de nos récoltes causent d'énormes préjudices aux céréales. Leur destruction mérite donc quelque attention, elle fera l'objet d'une communication ultérieure.

L. GAY,
Directeur des Services Agricoles du Lot.

Services agricoles

M. Gromas, professeur d'agriculture, adjoint à la Direction des services agricoles du Lot, est nommé professeur à St-Omer (Pas-de-Calais).

M. Gromas, qui était depuis quelques années à Cahors, était très estimé parmi les agriculteurs de notre région et son départ sera bien regretté.

Cour d'assises du Lot

La session des assises du Lot s'ouvrira, à Cahors, le lundi 31 mars 1930, sous la présidence de M. Ladevèze, conseiller à la Cour d'Appel d'Agen, assisté de MM. Malrieu, président, et de Gombault, juge au siège.

LES ASSURANCES SOCIALES en Agriculture

Nombre d'agriculteurs nous demandent la conduite qu'ils doivent tenir en face de la loi sur les Assurances Sociales du 5 avril 1928 qui devait entrer en application le 5 février 1930.

Une récente discussion qui a eu lieu à la Chambre nous permet de donner quelques précisions aux agriculteurs. La mise en vigueur de la loi ne se fera pas avant qu'un décret vienne fixer une date nouvelle d'application qui au lieu du 5 février serait le 1^{er} juillet 1930, selon les promesses du Gouvernement.

Jusqu'à là les cotisations ne seront pas perçues et les prestations ne seront pas fournies. En conséquence, c'est la loi du 5 avril 1910 sur les retraites ouvrières qui subsiste sans changement.

Seule l'immatriculation prévue à l'article 1^{er} de la loi de 1898 a été mise en application dès le 5 février 1930. Les agriculteurs utilisant du personnel salarié ou qui désirent être assujettis facultatifs doivent s'y conformer.

Au cours de la révision de la loi il est probable qu'un aménagement spécial des assurances sociales pour l'agriculture sera voté : permettant une application plus facile ainsi que des charges moins lourdes pour les cultivateurs.

Il est aussi à prévoir que le rectificatif autorisera le fonctionnement de la loi par l'intermédiaire des organismes de mutualité agricole. Ce sera là une garantie et un apaisement pour les agriculteurs qui auront tout intérêt à réserver ultérieurement leur adhésion aux Caisses de Mutualité agricole.

En résumé, les agriculteurs n'ont actuellement qu'à se conformer aux règles de l'immatriculation et attendre le vote du rectificatif promis à l'agriculture pour adhérer à un organisme d'assurances sociales.

La Direction des Services Agricoles du Lot.

Compatriote

Notre compatriote, M. Mirabel, ancien économe au lycée de Nîmes, est nommé économe honoraire.

Gendarmerie

Notre compatriote, M. Delpech, admis dans l'arme de la gendarmerie, est affecté à la brigade de Reigner (Hte-Savoie).

Médaille d'honneur

La médaille d'argent de la Prévoyance Sociale est décernée à M. Bézagu, sous-préfet de Figeac.

Œuvres littéraires et artistiques intéressantes le Quercy

Subvention du Conseil Général du Lot

Le Conseil Général du Lot, soucieux d'aider et d'encourager les artistes et les littérateurs qui, par leurs œuvres, glorifient et font connaître le Quercy, a inscrit à son budget une somme de 4.000 francs dont la répartition sera faite par une Commission spéciale.

Pourront être présentées à cette Commission les œuvres de tous les écrivains ou artistes originaires du Département du Lot ou y habitant.

Les demandes devront être adressées à la Préfecture du Lot (2^e Division) avant le 1^{er} avril 1930.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 14 février 1930

VOL DE CHIEN

Un voleur de chien a été pincé : c'est le nommé Decros Antoine, 64 ans, de Martel. Le tribunal lui inflige 50 fr. d'amende et lui accorde le sursis.

OUTRAGES

Larroque Louise, 39 ans, qui outragea le Commissaire de police, a comparu devant le tribunal correctionnel. Elle est condamnée à 3 jours de prison.

COUPS

Pour avoir porté des coups à Mme Sol, sa voisine, une ménagère de Figeac, Boffray Léonie, 30 ans, est condamnée à 15 fr. d'amende.

VOL DE BICYCLETTE

Lescalle Louis, 42 ans, a volé une bicyclette que M. Pradié avait laissée devant la porte du restaurant Laroche. 50 fr. d'amende avec sursis.

RELAXÉ

Le tribunal relaxe un propriétaire de Rudelle, Vaissié, prévenu de coups et blessures volontaires. Le malheureux a été reconnu irresponsable de ses actes.

Plainte

M. C..., propriétaire d'une vigne où il y des chènes truffiers, à Peyroles, a porté plainte à la police contre des maraudeurs qui ont pénétré dans sa truffière et ont « cavé ».

Quand le propriétaire se rendit à sa vigne pour enlever les quelques truffes qui s'y trouvaient, il eut une déception.

Au prix où est la truffe, sa déception et son mécontentement sont bien légitimes.

Une enquête est ouverte.

DÉCLARATIONS FISCALES

Nous appelons l'attention des commerçants sur les déclarations qu'ils sont obligés de faire dans le courant du mois de février, concernant la Taxe d'apprentissage, les Bénéfices Industriels et Commerciaux, l'Impôt général sur le Revenu, les Assurances Sociales.

Taxe d'apprentissage. — Avant le 28 février, déclarer à la Préfecture, le montant des salaires et appointements payés, en 1929, aux employés, mais seulement si le total de ces salaires dépasse 10.000 francs.

Bénéfices Industriels et Commerciaux. — Avant le 1^{er} mars, adresser la déclaration au Contrôleur des Contributions Directes.

Si le bénéfice est supérieur à 50.000 francs, déclarer le bénéfice réel et joindre à l'appui un résumé du compte de profits et pertes.

Si le bénéfice réalisé ne dépasse pas 50.000 francs, le redevable mentionne seulement la tranche de bénéfice dans laquelle il veut être placé.

La déclaration peut être différée jusqu'au 31 mars pour les redevables qui, clôturant leur exercice dans le courant de décembre, déclarent leur bénéfice réel et produisent un résumé du compte de profits et pertes.

Impôt général sur le revenu. — Avant le 1^{er} mars, adresser au Contrôleur des Contributions Directes, la déclaration des revenus perçus au cours de l'année précédente; mentionner, le cas échéant, les charges de famille pour s'assurer le bénéfice des réductions d'impôt.

Le délai de déclaration expire le 31 mars pour les redevables qui ont la faculté de souscrire jusqu'à cette date la déclaration des bénéfices industriels et commerciaux.

Assurances Sociales. — La déclaration devait être faite avant le 15 février en ce qui concerne les salariés faisant partie du personnel du déclarant, à la date du 1^{er} février 1930; mais l'entrée en vigueur de la loi du 5 avril 1928 ayant été renvoyée au 1^{er} juillet 1930, les redevables dans les délais pour faire leur déclaration, laquelle doit être adressée au Service Départemental des Assurances Sociales à la Préfecture. Jusqu'à nouvel ordre il n'y a pas lieu d'effectuer sur les salaires des employés et ouvriers les retenues prévues par la loi.

Les imprimés pour ces diverses déclarations sont à la disposition dans les mairies.

La Chambre de Commerce du Lot.

Un procédé de protection de la laine contre les mites

M. Perrot a présenté mercredi à l'Académie d'agriculture une étude de MM. Brùère et Worme, sur la protection de la laine contre les mites, par l'emploi de la teinture sans colorants. Ce procédé est à base de sels métalliques solubles, soumis à un milieu acide de nature à agir sur le nitrite de sodium. Trois années d'expériences ont prouvé que l'action de ce composé joue un rôle protecteur très efficace.

M. Nicolas a ensuite traité d'un « septoria glumarum passer » dangereux pour le blé.

LE DORYPHORE

Délimitation de zones contaminées et des zones de protection contre le doryphore par le département :

Zone contaminée. — Communes de Saint-Vincent, Bannes, Latouille-Linlillac (canton de Saint-Céré), de Ladirat et de Gorses dans le canton de Latronquière.

Zone de protection. — Cantons de Bretenoux, de Lacapelle-Marival, de Martel et de Vayrac, en entier, le reste des cantons de Saint-Céré et de Latronquière.

Communes de Reilhac, Flaujac, Durban, Saint-Simon, Cézac, Assier, Issepts, Livernon, Reyrevignes, Espédaillac, du canton de Livernon.

Zone contaminée. — Communes de Fons, Fourmagnac, du canton de Figeac-est; Saint-Perdoux et Prendignes du canton de Figeac-ouest.

Cylindrages à vapeur et revêtements

Opérations probables au cours de la semaine du 17 au 22 février 1930 :

1^{er} Cylindrages à vapeur. — Sur les chemins de G. C. N° 7, de 32 km. 940 à 33 km. 500, entre G. C. 47 et Lascahannes; N° 28, de 16 km. 400 à 17 km. et N° 10, de 1 km. 400 à 3 km. 400, La Gajounie; N° 32, de 7 km. 600 à 8 km. et 8 km. à 8 km. 400, St-Sauveur-la-Vallée; N° 7, de 24 km. à 27 km, vers Labastide-Marnhac; N° 26, de 29 km. 050 à 29 km. 700 et 28 km. 200 à 28 km. 250, près Fontanes; N° 10, de 47 km. 700 à 47 km. 900, près Montdourmer; Route Nationale N° 122, de 20 km. 500 à 21 km. entre le Pont de Veyres et les carrières de Bagnac; Chemins de G. C. N° 33, de 52 km. 600 à 53 km. 600, entre Cajarc et Cadrieu; N° 1, de 26 km. 200 à 27 km., entre Gramat et le Bastit.

2^o Bitumages. — Sur le chemin de G. C. N° 27, de 23 km. 800 à 27 km. 900.

SERVICE DES PHARMACIES

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 16 février par la

Pharmacie ORLIAC

place des Petites Boucheries

CAHORS

Empierrement, embellissement et barrage!

Les travaux de voirie continuent : une à une, les rues de la ville sont empiérrées, et, bientôt, la plupart seront même goudronnées.

Ce n'est pas le piéton qui s'en plaindra, car ce sera la fin des mares boueuses, l'hiver, et des flots de poussière, l'été.

Pour l'instant, la rue François-Caviole est l'objet des soins du Service de la voirie.

Comme nous l'avons indiqué, il y a quelque temps, le rechargement cylindré de cette rue s'imposait.

C'est chose faite, aujourd'hui, et les passants s'en trouveront bien.

Mais, au sujet de ces travaux de voirie, nous tenons à faire observer que, lorsque la circulation des voitures est interdite, pendant l'exécution des travaux, on pourrait mettre un poteau indicateur, ou un barrage.

Ce barrage a été placé à la sortie du pont de la rue Suisse. C'est bien : mais, le soir venu, on a oublié de mettre une lanterne. Le résultat ne s'est pas fait attendre pendant longtemps. La planche qui, posée sur deux barils formait barrage, fut heurtée par des piétons et renversée.

Des passants butèrent contre planche et barils. D'autres ont été contusionnés. Nous pouvons les citer.

Des autos, venant de la rue Suisse, ont vu le barrage juste au moment où elles y étaient dessus.

L'avenir, qu'on n'oublie pas de mettre une lanterne sur le barrage même. Il y a bien un bec de gaz, non loin de là, dira-t-on. Oui, mais la lanterne éclairera mieux que le bec de gaz. La comparaison ne serait pas difficile à faire!

L. B.

Service vicinal

Tableau des portions des chemins de grande communication d'intérêt commun et vicinaux ordinaires entretenues à l'état de viabilité au 1^{er} janvier 1930 sur le territoire de la commune de Cahors.

1^o Chemin de grande communication n° 8 b : prolongement de l'avenue de la gare des marchandises de Cahors entre le chemin de grande communication, N° 8, et la route Nationale, N° 20, sur une longueur de 1.080 mètres.

2^o Chemin vicinal ordinaire, N° 11, du Moulin de Labéraudie au chemin de grande communication, N° 8, sur une longueur de 305 mètres.

Pendant les 10 jours qui suivront cette publication, les intéressés seront admis à présenter leurs observations, à la Mairie, sur l'état de ces chemins et à demander que cet état soit constaté contradictoirement.

Amicale Aveyronnaise de Cahors

Nous rappelons aux membres de cette société que le bal annuel aura lieu le mardi, 18 février, à 21 heures précises, salles du Palais des Fêtes.

Retirer les cartes d'entrée chez nos camarades, Roy, horloger, Etienne, bourrelier, Ressayeur, Café Tivoli, boulevard Gambetta et Mazars, gare des voyageurs.

Le Comité.

Vendredi soir ont été célébrées les obsèques de M. Antoine Carrié, décédé à l'âge de 60 ans.

M. Carrié était une bonne figure cahorcienne. Il ne comptait que des sympathies.

Une nombreuse assistance a suivi le convoi funèbre au cimetière où a eu lieu l'inhumation.

Nous adressons à Mme Carrié, à M. Carrié, employé des contributions indirectes à Paris, aux familles Miquel et Gayet nos bien sincères condoléances.

Emouvant incident

Ces jours derniers, on complimentait un planteur du tabac qu'il venait de livrer et de la prime reçue. A ces mots, le planteur fut pris de sanglots et s'évanouit.

Quand il revint à lui, on lui demanda la cause de son émotion. Il répondit : « Ce tabac n'est pas le mien, mais celui de mon fils qui a été écrasé par une auto, il y a 2 mois. »

Charivari

Vendredi soir, vers 9 heures, un charivari était organisé contre deux nouveaux mariés, à St-Georges.

Des gamins circulèrent devant la maison, soufflant dans une trompette, dans un arrosoir, frappant sur des casseroles.

Plainte a été portée à la police.

A la suite de cet incident, la note suivante nous est communiquée par M. le Commissaire de police :

M. le Commissaire de police prévient les auteurs de « charivaris » que l'arrêté municipal, en date du 30 avril 1851, interdit de façon formelle, soit de nuit et de jour, ces manifestations qui troublent la tranquillité publique.

Vol

M. Miquel, mécanicien chez MM. Delcros et Barat, garagistes, constata la disparition de son portefeuille contenant une somme de 1100 fr. et des papiers d'identité.

Peu après, un de ses camarades lui rapporta le portefeuille qu'il avait trouvé sur le Boulevard. Le portefeuille contenait les papiers d'identité, mais les 1100 fr. avaient disparu.

Anciennes Elèves du Lycée Clément-Marot

Une intéressante séance, donnée sous le patronage de l'Association des Anciennes Elèves du Lycée Clément-Marot, aura lieu le jeudi, 20 février, à 4 heures de l'après-midi, dans la salle des Fêtes du Lycée.

M. Georges Duveau, professeur, y fera une Conférence ayant pour sujet : « La jeune fille dans la littérature moderne. »

Association Amicale des Anciens Elèves du Lycée Gambetta

L'Assemblée générale de l'Association aura lieu le samedi 22 février, à 17 heures dans le parloir du lycée.

A l'issue de cette réunion, le banquet traditionnel aura lieu sous la présidence de M. Lacaze, Président de l'Association, à 19 heures 30, à l'Hôtel Laroche, dans la grande salle du Buffet de la Gare.

Le prix de la cotisation est fixé à 30 francs, service compris.

Prière d'envoyer les adhésions avant le mercredi 19 février, à M. Farges, professeur au lycée, Secrétaire général.

Association des Parents d'Elèves des Lycées de Cahors

L'Assemblée a tenu le 2 février, son assemblée générale, à laquelle ont bien voulu assister Mme la Directrice du Lycée Clément-Marot et M. le Proviseur du Lycée Gambetta.

L'Assemblée a pris en considération deux vœux émis par des parents d'élèves, puis a procédé à l'élection de sa commission exécutive, après avoir décidé qu'en feraient désormais partie deux dames, mères d'élèves du Lycée Clément-Marot.

En conséquence, ont été élus membres de la Commission : Mmes Dablan et Garnal, MM. le docteur Aillet, Clément-Grandcour, Dablan, Juge de Paix à Lauzès, Dewannieux, Fraysse, Agent-voyer, Gayet, Pharmacien, Legrand, Panouze, Pébeyre, négociant, Pezel, ancien notaire à Francoules, Rajade et Rollés, chapelier.

Cette Commission, réunie le 6 février, a constitué son bureau comme suit :

Président : M. Legrand, professeur honoraire à l'Ecole Royale de droit du Caire, 27, avenue de Toulouse, Cahors.

Vice-Présidents : MM. le Lieutenant-Colonel Panouze, 13, boulevard Gambetta, Cahors; Rajade, Professeur en retraite, 6, rue Feydel, Cahors.

Secrétaire-Trésorier : M. Dewannieux, Vérificateur des poids et mesures, 6, rue des Hortes, Cahors.

La Commission rappelle aux parents d'élèves qui n'auraient pas encore adhéré à l'Association que celle-ci a pour but de recueillir les vœux des familles pour tout ce qui concerne l'intérêt de leurs enfants, élèves des Lycées de Cahors, de donner plus de force à ces vœux en les centralisant et d'user, en collaboration avec l'Administration, de tous les moyens dont elle pourra légitimement disposer pour en poursuivre la réalisation. A cet effet, son bureau restera en rapports suivis, ainsi qu'en collaboration confiante avec l'Administration scolaire locale, d'une part, et, d'autre part, avec la fédération nationale des associations similaires Celle-ci fournira gratuitement à tout membre de l'Association de Cahors, son bulletin périodique : « Famille et Lycée ».

L'association compte que tous les parents d'élèves des lycées lui apporteront la force de leur adhésion.

Toute adhésion comportant le paiement de la cotisation annuelle de 5 francs doit être adressée à M. Dewannieux, secrétaire, 6, rue des Hortes, Cahors, ou à l'un des membres du bureau qui recevront également, pour en faire part à la commission et à l'Administration scolaire s'il y a lieu, toute communication susceptible d'intéresser une catégorie d'élèves.

PALAIS DES FETES

Samedi 15, Dimanche 16 février (matinée et soirée)

LA COLOMBE

Il y a une NORMA TALMADGE et c'est quelque chose. Ce visage tout frémissant de sensibilité cette féminité victorieuse, ce jeu si intelligent, tout cet ensemble de sincérité et de science, de beauté et de charme font que NORMA TALMADGE, dans le rôle d'une danseuse amoureuse : colombe égarée dans un bouge, est à elle seule une des raisons d'exister de ce film très brillant et très lumineux.

LA DANSEUSE de MINUIT

Beaucoup de mouvement dans cette réalisation qui donne une idée assez exacte de ce que sont les établissements de nuit en Amérique. GILDA GRAY y a fait une excellente création. Très cotée comme danseuse dans le nouveau continent, elle exécute dans LA DANSEUSE DE MINUIT une danse inédite qui séduira les fervents du charleston et des danses à la mode.

P. G. M. ORCHESTRE Actualités

Mercredi 19 Jeudi 20 (matinée et soirée)

Une œuvre bien française

LA COUSINE BETTE

avec Henri Baudin, Charles Lamy, Alice Tissot, Germaine Rouer, Sté Pierson, etc...

Cette fois, Balzac n'a pas été trahi et ses personnages les plus curieux de « LA COMEDIE HUMAINE » vivent à l'écran avec une intense vérité. Des films comme LA COUSINE BETTE, qui sont des œuvres énormes, sont nécessaires car elles servent notre patrimoine.

Comique 2 parties

LE FORGERON DE LA COUR D'IEU

ORCHESTRE (fin)

Accident

M. Lamouroux, chef d'entretien à la Cie du gaz, occupé à la machine à percer, s'est blessé à la main, la pièce de fer qu'il tenait s'étant coincée avec la meche.

11 jours de repos seront nécessaires.

En déchargeant des déblais

En déchargeant des déblais provenant d'un toit, M. Pons, ouvrier chez M. Brunel, entrepreneur de maçonnerie, a ressenti une vive douleur dans les reins.

Incapacité de travail de 12 jours.

Tout a une fin

Même la santé. Ne soyez pas de ceux qui attendent de n'avoir plus de santé pour y penser. Ne négligez pas un simple rhume. A la première toux, faites immédiatement intervenir les comprimés de Bronco-dyl, car Bronco-dyl arrête la toux en quelques heures et juge un rhume en trois jours. Toutes pharmacies et pharmacie Payret, 6, Boulevard Gambetta et à la Pharmacie Artigue, 36, Boulevard Gambetta à Cahors.

MESDAMES !!!

Avez-vous un bon Coiffeur ?

Si oui, gardez-le, car ils sont rares !

Sinon essayez la Maison POPOVITCH

Son Directeur a 28 années d'expérience dans la Coiffure pour Dames, dont 15 années de pratique dans les Premières Maisons de Paris, Londres, Vienne, Monte-Carlo (Hôtel de Paris) où il coiffait, à la satisfaction des plus élégantes Dames du monde. C'est pour vous une garantie pour être coiffée, selon votre désir ! et AU MEME PRIX QU'AILLEURS.

Indéfrisable GALLIA

mise en plis, manœuvre, pédicure, etc... Accueil agréable, travail impeccable vous est réservé à la Mon POPOVITCH, Cahors, Tel. 170

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

championnat du Lot, 2^e série, le « football club bastidain » bat « l'Union sportive de Sérignac », par 3 buts à 1.

Dès le début de la partie les deux onze nous font assister à de jolies phases de jeu. Les locaux dominent et ouvrent le score les premiers. Mais les visiteurs ne se laissent pas intimider et égalisent avant la mi-temps qui est sifflée sur le résultat de 1 à 1.

A la reprise on voit que « le football club » veut gagner, il impose son jeu et par deux fois viole les buts de Sérignac. Cette seconde mi-temps est toute à son avantage et rarement Sérignac menace notre goal.

Dimanche, en championnat également, le « football club » se déplacera à Cahors pour y rencontrer la 2^e équipe de la « Fregate Cadurcienne ».

Rassemblement, place du carrefour, à 13 heures.

A SOULLAC

Football. — C'est par une journée ensoleillée que, dimanche dernier, nos jeunes se sont déplacés à Sarlat.

Devant une assemblée restreinte, les nôtres, bien que moins lourds, mais entraînés par la rentrée du puissant avant Cellier, ont fourni une belle partie de jeu ouvert, qui leur a valu la victoire par 8 à 7.

Dimanche prochain, à leur terrain de Pondaillan, le public soullacais, privé depuis longtemps de son sport favori, pourra se rendre compte de la performance de nos jeunes espoirs, qui luttent contre l'excellente équipe de Pompadour.

Coup d'envoi à 14 h. 30.

Arrondissement de Cahors

Bégoux

Accident. — Jeudi soir, vers 15 h., une automobile venant de Limogne a pris en écharpe la brouette du cantonnier M. Pezet. Celui-ci n'a pas eu de mal, par le plus heureux des hasards, mais la brouette a été complètement démolie. Des témoins présents ont pu prendre le numéro du véhicule automobile.

Cet accident, qui aurait pu avoir de plus fâcheuses conséquences est hélas par lui-même. Mais il prouve, une fois de plus, que Messieurs les « chauffards » en prennent trop à leur aise. Nous en parlons en connaissance de cause.

Un peu moins de vitesse, un peu plus de respect pour le code de la route, et surtout plus de sévérité de la part des tribunaux pourrait éviter bon nombre d'accidents. — G. F.

Labastide-du-Vert

Conseil Municipal. — Aujourd'hui, dimanche, 16 février, à 9 heures, réunion à la mairie du Conseil municipal pour la nomination d'un délégué titulaire et d'un suppléant, en vue des élections sénatoriales du 23 mars 1930.

Nécrologie. — Mercredi matin, nous apprenons, avec regret, le décès, après une longue maladie, de Mme Phéoméne Brouet.

La défunte, âgée de 71 ans, était estimée de toute la population, aussi une affluence nombreuse de parents et d'amis a accompagné, jeudi, sa dépouille mortelle.

A. M. Brouet Stanislas, son mari, à Mme et M. Elie Mousset, sa fille et son gendre, à ses petits-enfants et à toute la famille en deuil, nous adressons nos condoléances attristées.

A. B.

Football. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Bélays

Publications de mariage. — Nous avons le plaisir d'annoncer le prochain mariage de M. Raymond Delpech, propriétaire à Bélays, fils de M. E. Delpech, capitaine de réserve, avec Mme Germaine Combarieu, institutrice à Cénac, fille de M. Combarieu, maître-tailleur à Castelmore.

Aux futurs époux nous offrons nos vœux sincères de bonheur et de prospérité.

Sauzet

Foire du 13 février. — Malgré un temps des plus incertains, cette foire a été assez importante.

Truffes en grande quantité et de très belle qualité.

Transactions bien suivies.

Cours qui ont été pratiqués :

Marché aux bestiaux. — Bœuf de travail, de 6.000 à 7.000 fr.; vaches, de 5.000 à 6.000 fr.; taurillons, de 3.500 à 4.500 fr., le tout la paire; bœufs pour la boucherie, de 200 à 220 fr.; vaches, de 170 à 190 fr., le tout, les 50 kilos; agneaux de lait, 7 fr.; moutons, de 5 à 6 fr., le tout, le kilo; moutons d'élevage, de 120 à 150 fr.; brebis, de 150 à 200 fr.; brebis-mères, de 300 à 350 fr., le tout la pièce; porcelets, de 350 à 400 fr. pièce, suivant la grosseur.

Marché à la volaille. — Poulets, 6 fr.; poultes, 5 fr.; dindons, 5 fr.; lapins, 3 fr., le tout le demi-kilo; pintades, de 32 à 36 fr. la paire; canards et pigeons, néant; œufs, 6 fr. la douzaine.

Truffes, de 80 à 90 fr. le kilo.

Marché au jardinage. — Choux à planter, 2 fr.; salades diverses, 1 fr.; oignons, de 2 à 3 fr., le tout le paquet; choux pommes, 1 fr.; choux-fleurs, de 2 à 3 fr.; céleri, 2 fr.; salades diverses, 0 fr. 50; radis noirs, 0 fr. 35; artichauts, 1 fr. 50; le tout la pièce; céleri-rave, 1 fr. 50; radis roses, 0 fr. 40; carottes, de 1 fr. 50 à 2 fr.; salsifis, 4 fr.; scorsonère, 4 fr.; raves et navets, 0 fr. 75; oignons, de 3 à 4 fr.; échalottes, 3 fr., le tout le paquet; ail, de 25 à 30 fr. les cent têtes; poireaux, 2 fr. la douzaine; pommes de terre nouvelles, 4 fr. le kilo.

Plants de vignes, reproducteurs racinés, de 20 à 25 fr., le cent.

Plants de chènes truffiers, 50 fr., le cent.

Halle aux grains. — Blé, néant; maïs, 60 fr., les 60 kilos; avoine de 45 à 50 fr., les 60 kilos; haricots secs, 120 l'hectolitre; pommes de terre, 25 fr.; pois de terre de semence, 60 fr., le tout les 50 kilos; graines de sainfoin, 4 fr. l'hectolitre; graines de luzerne, 48 fr. l'hectolitre.

La prochaine foire aura lieu le jeudi 13 mars.

St-Géry

Obsèques. — Nous avons appris avec un vif regret la mort de Mme veuve Cubaynes, décédée à l'âge de 72 ans.

Mme veuve Cubaynes était la sœur de notre ami, M. Rigouste, l'excellent et sympathique maire de St-Géry.

La mort de Mme Cubaynes a provoqué de vifs regrets parmi la population de St-Géry et des communes voisines.

Tous ceux qui l'ont connue savaient combien Mme Cubaynes était une femme de bien, aimable, toujours prête à rendre service.

Aussi bien, à ses obsèques assistait une foule considérable venue de toutes les communes du canton, et dans le long cortège qui suivit le convoi funéraire au cimetière, on remarquait, également, de nombreux amis de Cahors qui étaient venus pour témoigner à M. Rigouste, à la famille leurs vives sympathies.

Nous adressons à M. Rigouste, à sa famille, l'expression de nos bien sincères condoléances.

Nous adressons à M. Rigouste, à sa famille, l'expression de nos bien sincères condoléances.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Etat civil du 1^{er} au 14 février. — Naissances : Pradayrol Jacques; Ody Gabriel; Plaziat Jean-Camille.

Mariage : Costes Charles-Léon et Lacaze Lucienne-Suzanne.

Décès : Labrunie Célestin, 77 ans; Fréjaville Jean, 95 ans; Bringuier Mathilde, épouse Fabret, 47 ans; Rey Aspasie, Vve Carbonel, 93 ans; Vayssac Marcel, 32 ans.

Service de Pharmacie. — Aujourd'hui dimanche le service sera assuré par la pharmacie Delmas, Pont Gambetta.

Espédaillac

Mérite agricole. — Nous apprenons avec plaisir que M. Léon Cance, propriétaire à Espédaillac, vient d'être nommé chevalier du Mérite agricole.

Conseiller municipal de notre commune depuis plusieurs années, le nouveau promu est un agriculteur zélé et averti et nous applaudissons de tout cœur à cette distinction qui l'honore.

Nous adressons à M. Léon Cance, nos plus cordiales félicitations.

V. C.

Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira à la mairie, aujourd'hui dimanche, 16 courant, à 9 heures, à l'effet de nommer deux délégués et un suppléant en vue des élections sénatoriales du 23 mars, et pour affaires diverses.

Cette réunion sera précédée de celle de la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance qui aura lieu à 8 heures et demie.

Arrondissement de Gourdon

CHARRUE FONDEUR
M. LAMOUROUX (O. S.), CONSTRUCTEUR
Ateliers : St-Clair. Magasin : GOURDON
Dépositaire

Le Vigan

Mariages. — Nous apprenons avec plaisir les mariages de Mlle Ezilda Mazet de Revers avec M. Garrigues Séverin, cultivateur à Anglars-Nozac, et de M. Hubert Auzié, des Vignals, avec Mlle Adèle Vayssières, également d'Anglars-Nozac. Nous adressons aux nouveaux époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Rectification. — Un correspondant occasionnel a fait paraître, ici même, jeudi, qu'un jeune homme a été renversé par une auto. En fait de jeune homme, il s'agit d'un bambin de 2 ou 3 ans. L'accident avait d'ailleurs été relaté par nous-mêmes, et avec plus d'exactitude dans notre numéro de mercredi dernier.

Salvies

Le mur du cimetière. — Nous constatons avec plaisir que les travaux de réfection du mur du cimetière sont en bonne voie d'achèvement, la clôture du « Champs des Morts » s'imposait depuis longtemps.

Nous voulons croire qu'ultérieurement les voies d'accès seront débarrassées de tous les détritus et immondices qui les encombrant afin de donner satisfaction à la population.

Commencement d'incendie. — Un commencement d'incendie s'est déclaré à Salvies dans la nuit de jeudi 13 février dans les dépendances d'une grange que M. Henry Victor, négociant, possède à proximité de son habitation.

Grâce à la promptitude des secours apportés par les voisins d'abord et ensuite par toute la population l'incendie fut vite circonscrit. L'eau était heureusement tout près, mais les pompes à faible débit ne furent pas très efficaces.

Nous ne cessons de répéter que l'achat d'une pompe plus puissante, plus moderne avec des tuyaux appropriés s'impose; si un grand incendie survenait, l'inefficacité de ce matériel dénué et usagé serait manifeste.

Mais tout cela ce sont des redites. Les pertes subies à raison de cet incendie sont relativement peu importantes eu égard aux dégâts qu'on aurait à enregistrer, si les secours avaient été tardifs.

Dégagnac

Nos néo-Républicains à l'œuvre. — Les amis de nos amis sont nos amis... Il semble bien que c'est ce principe que la commission de répartition des fonds aux victimes des intempéries, a

adopté, pour la fixation des allocations. Une preuve manifeste en est donnée par l'attribution des plus fortes allocations à des personnes qui n'avaient subi aucune perte.

C'est à tous les échelons de la liste de répartition que la commission est prise en défaut.

Pour permettre à tous les intéressés de faire les plus édifiants rapprochements, voici la suite de la liste des attributions :

Chapou au Mas-Rouge, 70 fr.; Fresquet à Jouanicou, 70; Glénadel à Lacroze, 70; Mézes à Lagoudalie, 70; Murat à Condat, 70; Rouquié à Lantis, 70; Tissendie à Font-Nadal, 70; Avezou à Font-Bastide, 70; Avezou à Cheyrous, 60; Brugié à Larousselle, 60; Brugié au Mastoulat, 60; Calvet à Trémolède, 60; Casson à Lantis, 60; Deviers à Sclafardous, 60; Gineste à Trémolède, 60; Lacombe à Vertillac, 60; Miquel Basile à Graulié, 60; Penarède à Jouanicou, 60; Richard à Marneque, 60; Roques à Vergnes, 60; Roques à Trémolède, 60; Vayssières à Jouanicou, 60; Bernat à Mas-de-Rieu, 55; Bertal à Lagoudalie, 55; Bouscasse au bourg, 55; Brousse Paul au bourg, 55; Calmeilles au Mas, 55; Delpech à Lamothe, 55; Fréjaville au bourg, 55; Hébrard à Lapoujade, 55; Héretteux André, 55; Lavaux à Mastoulat, 55; Sougnac au Suquet, 55; Terrié à Jouanicou, 55; Vidal au Salltrou, 55; Vialard à Lamothe, 55; Castagnol au Mastoulat, 50; Courbès à Tartayrou, 50; Glénadel Etienne au bourg, 50; Grangié au Mastoulat, 50; Gineste Vve à Lantis, 50; Murat Henri à Gaury, 50; Murat Vve à Gaury, 50; Mouly au Mas, 50; Pardes à Poudens, 50; Richard Vve à Lantis, 50; Aurdard à Trémolède, 50; Bach à Lapoujade, 42; Balmes au Mas-de-Flory, 42; Balmes au Mastoulat, 40; Richard à Poudens-Haut, 40; Bertrand à Montprat, 42; Bras au Foussat, 40; Brugié à Lantipie, 40; Calmeilles aux Vitarelles, 40; Dalet au Séty, 40; Fontanel à Bertal, 40; Figeac à Lacroze, 40; Conderc à Montsalvy, 44; Francoual à Mazerat, 40; Fresquet à Poudens, 40; Gizard au Mastoulat, 40; Grangié aux Toires, 40; Laytout à Jouclar, 40; Maleru Vve à Lantis, 40; Mercadié Louis à Maillet, 40; Mercadié à Bertal, 40; Miquel Jean à Graulié, 40; Pezet à Remédy, 40; Pescadous au Cros, 40; Richard à St-Avit, 40; Rivals à Laprade, 40; Rivals à Vergnes, 40; Sillac Antoine, 45; Verdé au Mas, 40; Vialard, Mas Blanc, 40.

La fin au prochain numéro.

Scoullac
Football. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

GRAND ENTREPOT GÉNÉRAL
de toutes les Sources
D'EAUX MINÉRALES
Livraisons dans tout le Département
Gros et demi-gros. Prix par quantités
Entrepoteur B. GRELET
Halle aux Vins de Cahors (Lot)
VINS DU LOT 1^{er} CRUS
Livraisons en Bombonnes et en Fûts
CHAMPAGNES & MOUSSEUX
TELEPHONE 218

DÉPÊCHES
Paris, 12 h. 40.

Mouvement diplomatique
De Tokio. — On annonce officiellement la nomination de M. Yoshizama, comme ambassadeur du Japon en France, en remplacement de M. Adato.

En Espagne
De Madrid. — Le marquis Alhucemas a offert à M. Berenguer de soutenir le nouveau gouvernement.

Les littérateurs surréalistes !
De Paris. — Une violente bagarre a eu lieu, cette nuit, dans un bar de Montparnasse, provoquée par l'irruption de « littérateurs surréalistes ».

Mérite agricole
Sont promus officiers du Mérite agricole : MM. Mazet, maire de Gramat, Mespoulet, de Nadaillac-le-Rouge.

Sont nommés chevaliers : MM. Albaréil, de Montfaucon; Bessières, de Concorès; Cancé, de Soulmès; Cantie, de Payrac; Daynard, de Sérignac; Grat, de Vaillac; Redoules, de St-Germain; Rigal, de Loupiac; Terrier, de Concorès.

A la Chambre
La Chambre, ce matin, a abordé l'examen des articles de la loi de finances. Elle examine les articles sur lesquels il n'y a pas de contestations, et décide de renvoyer, à lundi, les articles qui provoqueront des débats d'amendement.

AVIS AUX CONSOMMATEURS
de Café
Amateurs de bon Café qui vous plaignez de ne pas trouver de bonne qualité, évitez de trouver les maisons qui sous le couvert d'une prime quelconque n'hésitent pas à vous vendre des cafés très ordinaires à des prix élevés.

Faites un essai à la grande
ÉPICERIE DE PARIS
MAISON SALGUES ET BELLENGONTE
Rue Marché-Foch
Où vous trouverez des Cafés de première qualité garantis d'origine.

Nouveaux Prix en baisse
Café mélangé Riche, 125 gr. 3 50
Café mélangé extra sup., 125 gr. 3 00
Café ordinaire, 125 gr. 2 50

MUSIQUE
T. S. F. Radio, Cahors. Phonos
J.-B. NOUYRIT
Grand choix de machines Parlantes
COLUMBIA, SALABERT,
INNAPHONE, PATHÉ,
Echanges, Réparations,
Auditions entrée libre
T. S. F. Postes Ducretet, Philips
Accessoires
Un spécialiste est attaché à la
maison pour toutes réparations.
Lutherie d'Art. Pianos. Accords. Leçons
J.-B. NOUYRIT
24, Boulevard Gambetta, CAHORS

BONS à LOTS
de
L'EXPOSITION COLONIALE
INTERNATIONALE DE PARIS
Chaque tirage comporte :
1 lot de UN MILLION
1 — 500.000 Frs
3 — 100.000 Frs
et 173 autres lots
PROCHAIN TIRAGE : LE 1^{er} AVRIL 1930
Prix du Bon : 60 francs
SOUSCRIVEZ SANS TARDER

Chaque bon participe encore à Huit Tirages et donne droit à 20 tickets d'entrée et à des réductions importantes sur les transports par Chemins de Fer, Paquebots, Avions, ainsi que dans toutes les attractions de l'Exposition.
On trouve des bons dans toutes les Caisse Publiques, les Banques et tous les bureaux de Poste.

BONNE OCCASION
A vendre petit fonds de commerce
de fruiterie bien situé
S'adresser rue Nationale N° 28

Aux Coiffeurs, Coiffeuses
et à toutes autres personnes, désirant se perfectionner ou apprendre vite et bien la coiffure de dames, coupe ondulation, mise en plis, indéfrisable, teinture, etc.

leçons particulières
S'adresser pour tous renseignements à
M. POPOVITCH, Coiffeur pour dames,
CAHORS

ON DEMANDE
DAMES & JEUNES FILLES
pour servir de modèles
pour la coiffure pour dames
Payées 2 fr. l'heure
Le travail sur les modèles, coupes, ondulations, mises en plis et indéfrisables Gallia fait gratuitement.
S'adresser chez POPOVITCH, CAHORS

AU TISSAGE MODERNE
Boulevard Gambetta et 1, Cour Vaxis, CAHORS
Ancienne Maison BONNET
Tissage sur mesure de corsets et ceintures caoutchoutées. Sangles orthopédiques, ceintures médicales. Bas à varices. Prix défiant toute concurrence.

PLACEZ VOS CAPITAUX
sur Immeubles
hypothèques au porteur
à partir de Cinq mille francs
COMPTOIR CENTRAL
de prêts et d'obligations hypothécaires
3 et 5, Rue de Metz, PARIS (X^e)
Correspondant : C. CHARTROU
Agent d'affaires, Figeac

ON DEMANDE
DE BONS OUVRIERS MÉCANICIENS
au Garage du Nord
63, Boulevard Gambetta, CAHORS

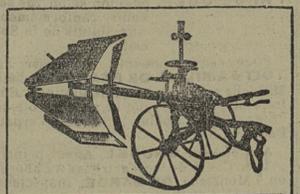
Grains et Issues
Graines potagères et fourragères
Légumes secs (cuisson garantie)
Pommes de terre
Semence et Consommation
Engrais chimiques et engrais complets, nitrate de soude, sulfate d'ammoniaque, sulfate de cuivre Macetesfeld, soufre, bouillies, etc.

Le tout aux meilleurs prix
Livraison à domicile
René BONNAVE
En face la Halle, CAHORS

ACHAT ET VENTE
de toutes propriétés
MAISONS - CHATEAUX
FONDS DE COMMERCE
Correspondants toutes régions
Seul correspondant
de l'Indicateur Bertrand à Paris
pour le Département du Lot
et la Belgique

L. MICHELET
14, BOULEVARD GAMBETTA, CAHORS
R. C. Cahors 1254
Renseignements gratuits
- Discrétion -

FABRIQUE DE MEUBLES
BOUZERAND & BERNÈS
Rue Nationale & Boulevard Gambetta, CAHORS
CETTE MARQUE
EST LA GARANTIE
DE NOS
MEUBLES RÉPUTÉS
DEPUIS
PLUS D'UN SIÈCLE
LA MAISON
LA PLUS IMPORTANTE
LA MIEUX ORGANISÉE
VENDANT AUX MEILLEURS
PRIX
LIVRAISON A DOMICILE PAR AUTOS
DANS TOUTE LA RÉGION



Nouvelle Charrue Fondeur
Type 1925
Réglage mécanique d'inclinaison en marche
ne prenant pas de jeu à l'usage.
Garanties formelles de fonctionnement
et de solidité.

Brabants, tous modèles, tous versoirs
Renseignements sur demande :
à Société des Charrues Fondeur
9, Avenue de Lombez,
TOULOUSE.

MEUBLES
COMBROUSE Fils
3, rue Maréchal-Joffre - CAHORS
CHAMBRES à coucher - SALLES à manger
SIÈGES - GLACES - LITERIE
Lavabos - Petits Meubles
Dépositaire des Sièges STELLA
FABRICATION GARANTIE
Prix Exceptionnels

ON DEMANDE MÉNAGE
de domestiques, cuisinière
et valet de chambre
Prendre adresse au Bureau du Journal

BONNE
Sérieuses références
est demandée
S'adresser au Bureau du Journal

Bonne occasion à saisir
PIANO MÉCANIQUE
état neuf, à vendre
pour cause de situation de famille
S'adresser au Bureau du Journal

Ministère de la guerre
SERVICE DU CHAUFFAGE

Adjudication à la Salle d'adjudication
de la caserne Clauzel, Place Pouzonville
à TOULOUSE, le mercredi 12 mars
1930, à 14 h. 30, de la fourniture des
combustibles minéraux nécessaires aux
corps de troupe de la 17^e région du 1^{er}
avril jusqu'au 30 septembre 1930.

Le cahier des charges spéciaux est
déposé à la Sous-Intendance des Subsistances,
caserne Clauzel, à TOULOUSE,
et dans toutes les Sous-Intendances de la
Région.
Pour tous autres renseignements consulter
les affiches.

ETUDE
DE
Maître Jean FABRE
NOTAIRE A CAHORS

Suivant acte reçu par Maître
Jean FABRE et Maître Pierre
TRIADOU, notaires à Cahors, le
huit février mil neuf cent trente
enregistré à Cahors le dix février
mil neuf cent trente, Folio
41, Case 275,
Madame Gabrielle CALMON
Veuve de Adrien AYMES, Made-
moiselle Marguerite AYMES et
M. Pierre AYMES, demeurant à
Cahors et Lyon, agissant en qualité
d'héritiers de M. Adrien
AYMES, en son vivant négociant
et marchand de volailles à
Cahors, Place du Marché,
Ont vendu à Monsieur Louis
ROY, négociant, demeurant à
Brive (Corrèze), 1, Place La-
treille.

Le droit au bail du magasin
et dépendances situé à Cahors,
Place du Marché, dans un im-
meuble appartenant à M. Albert
résultant d'un bail reçu par Maître
Fabre, le quinze mai mil
neuf cent vingt-six, pour toute
la durée restant à courir sur le
dit bail.

Les oppositions au paiement
du prix seront reçues dans les
dix jours de l'insertion renou-
vélée la présente à Cahors, en
l'étude de Maître Jean Fabre,
notaire, 2, rue J.-F. Caviolle.
Pour premier avis :

J. FABRE.

HOP-LA !!!
Quelle est la meilleure Réclame ?
C'est celle qui économise
la bourse des clients
Voilà pourquoi la
MAISON CAMBRAY FILS

18, Rue des Soubirous, Cahors
fait du 8 Février au 1^{er} Mars
10 0/0 sur tous les meubles et
objets d'ameublement qu'elle a en
magasin, visiter n'engage à rien.

Le meilleur accueil vous est réservé
Livraison à domicile

LA VOIX DE SON MAÎTRE
NE VOUS Y TROMPEZ PAS
Il y a beaucoup
de machines parlantes
mais il n'y a qu'un seul
« GRAMOPHONE »
Les plus Grands Artistes
Les Meilleurs Enregistrements
Auditions permanentes chez :
M. MEYZENC
36, Boulevard Gambetta, CAHORS

LA MAISON FRANÇOIS PENET
13, rue Pellety, Cahors
Préviens sa clientèle qu'elle vient de recevoir
des stocks considérables de marchandises de
toutes sortes : faïences, verreries, porcelaines,
émaill, brosses, corde, saloirs, pots à graisse,
plats de toutes sortes, bouteilles, tuyaux pour
construction, carreaux de table en faïence,
et soldera des services de table en faïence,
bols, assiettes, et autres articles de ménage,
ainsi que la verrerie pour cafés et hôtels à des
prix défiant toute concurrence.

Pour l'adaptation scienti-
fique de vos lunettes et pince-
nez...
Pour l'exécution rigoureuse
des ordonnances de MM. les
oculistes...
adressez-vous à
G. BARON
Opticien spécialiste
24, Boulevard Gambetta, CAHORS
Examen gratuit de la vue
Réparations, Expéditions
Prix modérés
Le plus grand choix en lunetterie,
Baromètres, thermomètres
Instruments de précision
Photographie, Appareils,
Accessoires, Développement

M. H. FABRE, horloger diplômé
12, rue St-James, CAHORS.
Préviens sa nombreuse clientèle qu'il se
tient à sa disposition pour toute répara-
tion de montres, pendules et horloges,
même de mouvements compliqués, à des
prix défiant toute concurrence. Spécialité
de réparation d'horloges de clocher. Tra-
vail soigné garanti sur facture.
Réparation de machines à coudre

Pour vos achats en Lunettes, Ju-
nelles, Baromètres, Alcomètres,
Vismètres, Thermomètres.
Adressez-vous à la
Maison E. VIDAL
Opticien-Spécialiste
3, Rue du Maréchal-Foch, Cahors
Exécution parfaite des Ordonnances
de MM. les Oculistes
Maison de Confiance et Spécialité pour la vue
Appareils et Fournitures
Généralistes pour la Photographie

GRAINS ET FOURRAGES
POMMES DE TERRE DE SEMENCE
Engrais de toutes sortes
Sulfate -- Bouillies -- Soufre
Demi-Gros -- Détail
R. CONDUCHÉ
Place Rousseau, CAHORS

Oui c'est vrai
Il n'y a que GABRIEL pour bien res-
sémeler et réparer les chaussures en cuir
crêpe ou uskide.
Livraison 48 heures. Tous les travaux
sont garantis.
GABRIEL, 14, place des Boucheries,

PHILIPS
LE POSTE
LE PLUS SIMPLE
DU MONDE

UNE PRISE DE COURANT ET C'EST TOUT!

Est en Vente chez
ARTIGALAS
T. S. F.
Agent Renault
Boulevard Gambetta
CAHORS

Demandez démonstration gratuite à domicile

**Autant de jours de négligence,
Autant de jours de souffrance.**

Les maux négligés s'aggravent de jour en jour et, de bémis qu'ils étaient, peuvent évoluer en affections sérieuses. Les maux de tête, les maux d'estomac, les digestions pénibles, le manque de sommeil sont cependant, si ne fait pas s'y tromper, des signes évidents d'un fléchissement des forces. La richesse du sang en globules rouges et en éléments nutritifs est devenue insuffisante, le système nerveux s'est affaibli. Et c'est là l'origine des troubles dont vous êtes atteints. Prenez donc, dès maintenant des Pilules Pink et les symptômes que vous éprouvez s'amélioreront très vite. Les Pilules Pink, en effet, reconstituent la richesse du sang, tonifient les nerfs, activent les sécrétions de l'estomac et rétablissent promptement le bon état de la santé.

M. Félix Julien, brave et courageux ouvrier, père de six enfants, demeurant à Roussens, par Campagne-les-Hesdin (Pas-de-Calais), était depuis plusieurs années en très mauvaise santé. Les Pilules Pink l'ont parfaitement rétabli.

« Depuis environ cinq ans — écrit M. Félix Julien — j'étais très anémique, très affaibli. Eh bien ! les Pilules Pink, je puis vous le certifier, m'ont complètement remis. Mes forces sont revenues et je suis aujourd'hui en très bonne santé. » Les Pilules Pink sont le remède toujours efficace contre l'anémie, la neurasthénie, l'affaiblissement général, les troubles de la croissance et du retour d'âge, les maux d'estomac, maux de tête, épuisement nerveux.

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt : Ph^{ie} P. Barret, 23, rue Ballu, Paris. 8 francs la boîte, 45 francs les six boîtes, plus 0 fr. 50 de timbre-taxé par boîte.

R. C. 3.435, Cahors
RADIO - PHONO - CINÉ (Pathé Baby)
RADIO QUERGY

F. de LÉSÉLEUC, Ingénieur-Spécialiste
3, Rue du Portail-Alban, Cahors

Seule maison spécialisée dans la région pour la réparation et le dépannage des Appareils de T. S. F. et de Phonos.
Charge et entretien d'accumulateurs
Les meilleurs Appareils

Les meilleures pièces. Les meilleurs disques. Démonstrations gratuites et sans engagement, à domicile.

VOULEZ-VOUS RÉUSSIR

en TOUT ? Avoir l'Amour, la Santé, la Fortune ! Écrivez à F. MAJOIS, 59, rue Rochechouart, service 65, Paris (9^e) et vous recevrez GRATUITEMENT la notice explicative sur les pouvoirs de la PIERRE STAURO, le plus puissant Talisman connu dans le monde entier.

TRICOTEUSES rect. circ. Jacquard, Laines, Soies, Cotons. Dépôt Fil à Louis d'Or. Pr. Gr. Catal. Echantil. appr. grat. — LA LABORIEUSE, 35, cours Pasteur, BORDEAUX.

**VOUS QUI
DISPOSEZ
DE
CAPITAUX**

POURQUOI devez-vous placer ces capitaux au TOIT FAMILIAL DE FRANCE ?
PARCE QUE... Ils vous rapporteront un intérêt très rémunérateur.
PARCE QUE... Ils seront garantis par des hypothèques de premier rang.
PARCE QUE... Ils seront ainsi à l'abri des fluctuations des valeurs mobilières.
PARCE QUE... Ils seront à votre disposition selon vos besoins, conformément aux Statuts de la Société.

Pour renseignements s'adresser au TOIT FAMILIAL DE FRANCE, Société Mutuelle d'Épargne et d'Habitations, Entreprise privée assujétie au contrôle de l'État. Siège Social : 27, rue Vernet, Paris, 8^e.

A Monsieur BRUNEL, Agent principal, 8, Cours de la Chartreuse à Cahors, ou à Monsieur DE BARDE, Inspecteur régional, à Caillac, (Lot)

A. SEZAT, représentant-dépositaire
rue du Faillal, CAHORS. Tél. 200

COMPTOIR NATIONAL d'HORLOGERIE de BESANCON
Maison Française fondée en 1833
PENDULES RÉVEILS
ORFÈVRES
JOUETTES

350 Px réel gar. piéc. 210 l. de mon pur jus, franco, régie, port, fait t. compris, 3 échantil. 3 fr. Mme Louise CAZALS, Prop., 190, r. de Srignan, BEZIERS.

ETUDE DE
Maître L. NUVILLE
Docteur en droit
AVOÜÉ A FIGEAC (Lot)
Successeur de M^{es} Vival, Malrieu et Loubet

D'un jugement rendu par défaut, faute de comparaître, par le tribunal civil du Lot, le neuf octobre mil neuf cent vingt-neuf.

Entre, M. Charles-Gaston DUMAS, maître-d'hôtel et garagiste, domicilié à Biars, demandeur ayant Maître NUVILLE, pour avoué,

Et Mme Marie dite Maria POMPIDOU, sans profession, son épouse domiciliée de droit avec lui, autorisée à résider chez Mme Joseph SOULHOL à Biars, mais résidant en fait, à Brive, avenue Maillard, n° 17, défenderesse défaillante n'ayant pas constitué avoué.

Il résulte que le divorce a été prononcé entre les dits époux DUMAS-POMPIDOU, au profit du mari et aux torts exclusifs de la femme.

Certifié véritable par l'avoué soussigné.
Figeac, le neuf février mil neuf cent trente.

L. NUVILLE, Avoué.

LA PHOSPHODE GARNAL
Médication Iodotannique phosphatée
Remplace l'Huile de Foie de Morue
Prix du Flacon : 1 1/2 francs
UN SEUL MODÈLE DE FLACON
GRANDEUR UNIQUE
En vente dans toutes les pharmacies

ETUDE DE
M. Louis SOLMIAC
NOTAIRE A CATUS (Lot)

VENTE DE MEUBLES
PAR
Autorité de justice
après décès

En vertu d'une ordonnance rendue par M. le Président du Tribunal de première instance du Lot, en date du vingt-cinq juillet mil neuf cent vingt-neuf, enregistré, il sera procédé le dimanche 23 février 1930, à treize heures, et dimanches suivants à la même heure si c'est nécessaire, dans une maison sise au bourg et chef-lieu de la commune de Catus par le ministère de Maître SOLMIAC, notaire, y résidant, à la vente aux enchères publiques de meubles et objets mobiliers divers consistant notamment en :

Lits en fer et cuivre avec sommiers, armoire à glace, armoire lingerie, buffets, literie, draps de lit, machine à coudre, pendules, glaces, vaisselle, ustensiles de cuisine, une bicyclette, un violon et autres objets.

Le tout dépendant de la succession de Monsieur Philippe SOLMIAC, quand vivait, tailleur d'habits, demeurant à Catus, où il est décédé le deux mars mil neuf cent vingt-neuf.

Cette vente sera faite au comptant aux conditions ordinaires des enchères publiques. Et il sera perçu 12 p. 0/0 en sus des prix de vente pour les frais.

L. SOLMIAC, Notaire.

ETUDE DE
M. René BILLIÈRES
AVOÜÉ A CAHORS
63, Boulevard Gambetta,

JUGEMENT DE DIVORCE

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de première instance du Lot, le sept novembre mil neuf cent vingt-neuf, enregistré et signifié,

au profit de Madame Elisa BERTAL, épouse du sieur Baptiste GRAMONT, cultivateur, avec lequel elle est domiciliée de droit à Causserand, commune de Frayssinet-le-Gélat, mais résidant ladite dame à Paris, 122, rue de Tolbiac, contre ledit sieur Baptiste GRAMONT ;

il appert : que le divorce a été prononcé entre les époux GRAMONT-BERTAL à la requête de la femme, et aux torts et griefs du mari.

La présente insertion est faite en vertu d'une ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal de première instance du Lot, enregistrée, et ce en conformité de l'article 247, § 3 du Code civil.

Pour extrait certifié conforme : par l'avoué soussigné, R. BILLIÈRES.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

FOURRURES
ROBES - MANTEAUX
Réparation
Transformation de Fourrures
ACHAT DE SAUVAGINE
Fouine - Putois - Renard
M^{me} BARDY
14, rue Maréchal Foch
CAHORS

Bibliographie
L'OPINION
Journal de la semaine
Paraissant tous les samedis
8, rue des Beaux-Arts, Paris, VI^e ar^e

Sommaire du Samedi 1^{er} Février 1930

Affaires extérieures : Dans le brouillard de Londres : Jacques Chastenet. — Ce qu'on dit. — Affaires intérieures : La politique d'affaires et la crise d'Etat moderne : Pierre de Pressac. — Affaires économiques : Les résultats de la Conférence de la Haye : Max Hermant. — Notes et figures : Chez le peintre Fernand Léger : Solange Duvernoy. — Petite chronique du stationnement : Robert de Ronjoux. — Littérature : Pour ou contre New-York : Robert Bourget-Pailleron. — Art : Portraitistes 1730.

Maîtresses de Maison!
LISEZ la
Mode Pratique
qui concilie
ÉLÉGANCE - FANTAISIE
JOLIS RAFFINEMENTS
avec l'économie qu'impose la vie chère.
Un an, 52 numéros, dont 24 en couleurs : 50 fr.
Le Numéro : 1 fr.

Romantiques 1830. — Indépendants 1930 : Bernard Colrat. — Chronique internationale : Le problème des langues dans l'Europe centrale : André Thérive. — Curiosité : L'avenir du bijou : Henri Clouzot. — Mémoires et Documents : M. Emil Ludvig et la guerre de 1914 : Robert Gauthier. — Gastronomie : La cuisine futuriste : Georges Beaume

Chemin de fer de Paris à Orléans

LE MAROC
à moins de 45 heures de Paris

Touristes qui craignez les longues traversées et hommes d'affaires pressés appelés au Maroc, profitez des nouveaux horaires espagnols qui fonctionneront à partir du 15 mai prochain. Vous pourrez aller de Paris à Tanger en moins de 45 heures, en partant de Paris par le train de luxe Pyrénées-Côte d'Argent (Paris-Quai d'Orsay 20 h. 40).

Vous arriverez à Madrid-Nord à 20 h. 35 et pourrez repartir le soir même de Madrid-Atocha à 21 h. 35.

C'est la voie la plus rapide, la seule ne comportant guère que 2 h. 1/2 de mer.

L'AMÉRIQUE DU SUD
Via Bordeaux

Il est rappelé au Public les facilités offertes pour les relations avec l'Amérique du Sud via Bordeaux.

Sur présentation d'un billet de passage des Compagnies Sud-Atlantique et Chargeurs-Réunis, conjointement avec un billet de chemin de fer pour Bordeaux, les bagages sont enregistrés directement à Paris-Quai d'Orsay pour la destination définitive, après visite par la Douane. L'enregistrement est fait à Paris-Quai d'Orsay la veille du jour fixe pour le départ des paquebots de Bordeaux. Des dispositions spéciales sont en outre prévues pour amener les voyageurs, sans changer de voiture, jusqu'au quai d'embarquement.

Dans le sens du retour, les bagages à destination de Paris peuvent être enregistrés directement à bord du paquebot, avant son arrivée à Bordeaux. La visite de ces bagages par la Douane n'a lieu qu'à la gare de Paris-Quai d'Orsay, et tout est fait pour faciliter aux voyageurs le plus possible, comme à Paris, la traversée de Bordeaux.

IMPRIMERIE A. COUESLANT
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS
(Personnel intéressé)
CAHORS (Lot)

INSTALLATION MODERNE
ATELIER PRINCIPAL :
1, Rue des Capucins
ANNEXE :
4, Rue Frédéric-Suisse
21 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS

Feuilleton du « Journal du Lot » 28

**LES YEUX
QUI S'OUVRENT**
PAR
Henry BORDEAUX
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

« Nul effort n'est perdu. »
PASTEUR.

DEUXIÈME PARTIE
III
LE JOURNAL D'ALBERT

J'essais de lui faire la lecture, elle m'interrompt par des riens. C'est un bruit qui vient du dehors et qu'il faut expliquer. Et si je me fâche, elle s'étonne et je recueille tous les torts.

Lorsque je découvre dans l'histoire, ou même dans les journaux, — notre époque si vivante n'en est pas dépourvue, — un de ces traits de générosité ou de courage qui m'exaltent, je brûle de lui communiquer mon exaltation. Elle est de marbre pour ces choses qui ne la touchent pas de près.

Elle laisse couler le temps, comme si nous devions vivre toujours, la jeunesse, comme si elle était sans valeur.

Droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.

notre amour, comme si nous n'en avions pas la garde. Et sa beauté sans expression m'irrite comme un rappel de mon esclavage. Parfois, agité d'un malsain désir de destruction, je guette, je sollicite l'une de ces niaiseries ou sottises réflexives par quoi tant de femmes se dévoilent et nous autorisent à les mépriser. Mais elle n'est même pas inintelligente, ce qui me libérerait. Elle laisse en friche son esprit comme un beau domaine abandonné.

Son père trop mondain, sa mère trop exclusivement occupée de son père, et combien vainement ! ne l'on pas exercée de bonne heure à utiliser la vie. Je suis intervenu quand le pli était pris déjà. Cette apathie lui glace le cœur et le cerveau comme le froid une eau vive. Et vaincu, je ne me sens plus la force de casser cette glace. Quel coup du sort faudrait-il peut-être pour la briser ?

28 octobre. — Nous partons demain. Dernière promenade avec mes deux gosses. Elisabeth a invoqué les malles à fermer pour ne pas nous accompagner. Elle a toujours quelque prétexte de refus lorsque je lui propose de sortir avec moi. L'activité physique ne lui est pas agréable. Elle n'aime à prendre l'air qu'en voiture ou en automobile, ou bien assise au jardin tant que dure l'été. La fatigue lui est inconnue, la bonne fatigue que nous fournit l'occasion de mesurer notre force de résistance, de prendre confiance en nous. Elle a supprimé

de nos rapports cette camaraderie et cette gaieté physique qui naissent précisément des fatigues supportées ensemble.

J'ai raconté aux petits leur histoire préférée, une vieille légende d'Écosse, la Coupe du bonheur. La nôtre a une féture par où le liquide s'est tout répandu, mais on ne la découvre pas au premier coup d'œil. Suis-je donc obsédé que je revienne sans cesse à ce sujet inutile ? Cette beauté douloureuse de l'automne, que, du coteau, j'ai contemplée une dernière fois ce soir, me serre le cœur. Si je ne suis pas heureux, j'ai même encore je n'ai été si avide de l'être...

Le cahier finissait sur cette dernière soirée passée à Saint-Martin-d'Uriage. Elisabeth, avant de prendre le suivant, voulut respirer, s'arrêter, se reposer. Elle se sentait le souffle court et l'esprit en désordre. Ainsi accusée, elle voulut se disculper pour elle-même, et chercha dans ce chaos de pensées nouvelles l'erreur et la fausseté. Mais ce fut comme un poids trop lourd qu'elle ne put soulever, et pour se dispenser d'un tel effort, elle préféra précipiter sa lecture, se réservant de répondre plus tard en bloc à ces reproches.

Elle entendit la porte d'entrée s'ouvrir et les voix discrètes de ses parents. Aussitôt elle éteignit la lumière, afin que sa mère ne fût pas tentée de venir dans sa chambre en la sachant éveillée. Dans l'état de fièvre et de

confusion cérébrale où elle se trouvait, elle n'aurait pu supporter aucune présence. Et dans l'ombre, elle employa toute son attention surélevée à guetter le silence qui peu à peu se fit dans la maison. Alors elle ralluma sa petite lampe dont le verre avait en presque le temps de se refroidir. Il était onze heures. Dût-elle y passer la nuit, elle irait jusqu'au bout de ces confidences inattendues.

Au second cahier, Albert revenu à Paris semblait avoir laissé à la campagne sa tristesse. Les petites croix bleues manquaient et l'on ne rencontrait tout d'abord que des notes d'histoire, quelque bref croquis de la Chambre, de telle séance de la Chambre, quelque récit de court voyage, ou quelque idée d'article. De loin en loin, les jalons reparaissaient. Elisabeth, se fiant à leur sûre indication, lia les uns aux autres les passages dissimulés :

Décembre. — Entendu Orphée. Gluck m'exalte et me rassérène ensemble. L'émotion qu'il donne fortifie au lieu d'affaiblir. J'ai besoin d'entendre cette musique ou celle de Beethoven. Les premiers temps de mon mariage, je demandais à Elisabeth de me jouer, le soir, des sonates. Mais elle n'a que des doigts. Peu à peu nous avons abandonné, par un secret accord, cette occupation de nos soirées. De même, nous avons cessé nos visites aux musées, nos voyages : elle en éprouvait de grandes fatigues, et ses plaintes m'énervait. Il nous

arrive maintenant de sortir chacun de notre côté. Elle préfère aux audacieuses conversations de mes amis ses calmes relations de famille. Si sa beauté fait retourner les passants, si, dans le monde, elle est fort entourée surtout lorsqu'elle entre, — car elle ne se dépense ni en coquetterie ni en frais de conversation, il lui suffit de jurer paisiblement des lumières, des toilettes et de son succès, — j'ai confiance dans son indifférence et sa loyauté.

J'avais à côté de moi, au balcon, une femme blonde, plus très jeune, déjà fanée. Au repos, ses traits doux et sans originalité laissaient tomber le regard qui n'en retenait qu'une indication de lassitude et d'ennui. Par hasard, après un acte, je tournai vers elle. Je la vis transformée. La mobilité de l'expression, le feu des yeux traduisaient l'émotion intérieure. Elle goûtait le moment présent de tout son corps tendu, de tout son esprit aiguë. Comme le plaisir peut changer un visage, et comme sa qualité se devine ! Je l'ai montrée à Elisabeth.

— Comment la trouvez-vous ?
— Vieille et insignifiante.

Décembre. — Tirer de sa vie tout ce qu'en peut tirer un maximum d'efforts, c'est encore une sorte de bonheur, la seule qui dépende de nous tout à fait.

Février 1904. — Le premier volume de l'Histoire du Paysan et la Vie

de Pascal ont paru chez mes deux éditeurs à peu d'intervalle. Ce sont des livres austères et passionnés, peu destinés à plaire aux femmes. Aussi je ne sais pourquoi je reçois tant de lettres à leur occasion. La plupart n'offrent aucun intérêt. Quelques-unes témoignent d'une lecture singulièrement approfondie. Dans le tumulte de Paris, c'est méritoire.

Je ne crois pas qu'Elisabeth ait déjà coupé ses exemplaires. Comme j'en ai lu, le soir, à Saint-Martin, quelques chapitres dont j'étais content, et comme elle a vu passer les épreuves, elle a toutes les raisons du monde d'éviter cette corvée. Au fond, elle n'aime pas la vie que le hasard, non son désir, lui a faite. A Grenoble, dans un milieu gris et terne, elle se fut trouvée plus heureuse. Sa destinée la dépasse. Paris réclame un continu effort, et les Parisiens sont si résistants à cause de la sélection rapide qui s'opère au préjudice des faibles, bientôt écartés ou écrasés.

Les livres que je lui propose de lire, elle les parcourt ou ne les finit pas. Je l'ai vue s'arrêter un jour à l'avant-dernière page d'un roman italien qui m'avait passionné. Elle ne se pressait pas de connaître le dénouement. En revanche, elle adore le théâtre que je goûte peu ; il n'y a qu'à s'asseoir dans un fauteuil et l'on vous apporte votre émotion toute servie.

(A suivre)